

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

10 - GROUPEMENT DE COMMANDES : PROGICIEL DE GESTION

DES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Daniel LACRAMPE expose que la commune d'OLORON STE-MARIE a proposé à la C.C.P.O. de participer à un groupement de commandes pour l'achat d'un progiciel de gestion des Services Techniques.

La Communauté de Communes du Piémont Oloronais souhaite s'engager dans cette démarche avec la commune d'OLORON STE-MARIE, qui lui permet de bénéficier d'économies d'échelles et de mutualiser la compétence des services.

Dans le cadre de cette procédure, l'article 8 du Code des Marchés prévoit :

- La signature d'une convention constitutive de groupement,
- La désignation d'un coordonnateur : la commune d'OLORON STE-MARIE,
- Si nécessaire, la création d'une Commission d'Appel d'Offres,
- Chaque membre du groupement signera son propre marché avec le prestataire retenu.

.../...

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport,

- **AUTORISE** M. le Maire à engager les procédures administratives nécessaires,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'un progiciel de gestion des Services Techniques.

-

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 05/ 08/ 2014

Hervé LUCBÉREILH